



Découvrir le tir sportif

Au travers des journées portes ouvertes

Les journées portes ouvertes ont habituellement lieu l'été et permettent de découvrir le fort et ses installations dédiées au tir sportif : 10 m plomb, carabine 50 m, 100 m, tir aux armes réglementaires, tir aux plateaux et tir aux armes anciennes

Sur invitation par un de nos membres

La procédure réglementaire implique une déclaration préalable. Le membre de la STS envoie la copie d'une pièce d'identité et l'adresse de résidence de(s) invité(s) au moins dix jours avant la date souhaitée. Le membre reçoit un badge fédéral qu'il échange au *ClubHouse* contre un badge visiteur. Un moniteur est assigné pour ces tirs de découverte qui mettent en œuvre exclusivement les armes du club, excepté si l'invité est licencié à la FFTir.

Adhérer à la STS

Le nombre de membres est limité à 550 par décision du conseil d'administration. Pour adhérer, il est nécessaire de se positionner sur liste d'attente. Un parrainage par un adhérent membre de plus de 18 mois est possible.

L'admission nécessite :

- Une rencontre préalable avec le Président et/ou le Secrétaire général accompagné du parrain le cas échéant.
- De fournir deux photos d'identité
- Le volet n°3 du casier judiciaire
- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du tir sportif de loisir ou de compétition (voir notre site internet)
- Une copie recto/verso d'une pièce d'identité (CNI, passeport)
- Votre règlement par chèque ou espèces

president@ststir.fr

Président
Michel Greth

Vice président
Bertrand Herr

vice-president@ststir.fr

Secrétaire général
David Gilmer

accueil@ststir.fr

Trésorier
Michel Stehly

tresoriers@ststir.fr

Une équipe de
Moniteurs

moniteurs@ststir.fr
stsb@ststir.fr

Société de Tir de Strasbourg - STS

Route de Brumath
67450 Mundolsheim

/
Maison des associations
1A, Place des orphelins

Téléphone : 03 88 20 52 74
Portable : 06 40 81 57 37
Messagerie : accueil@ststir.fr



ARMES ANCIENNES C'est la discipline des passionnés et des collectionneurs. Chaque compétiteur entretient consciencieusement des armes d'origine (avant 1900) ou des répliques fonctionnant avec différents systèmes de mise à feu : mèche, silex ou percussion. Découvrez ces armes de poing ou d'épaule qui utilisent uniquement de la poudre noire et se rechargent par la bouche du canon :



mousquets à mèche du temps de Louis XIV et de Richelieu, fusils à silex de l'époque napoléonienne. Retrouvez les pistolets de duel du XIXe siècle, les revolvers et les carabines de la conquête de l'Ouest. Même les vieux fusils de chasse à percussion sont utilisés par certains connaisseurs...

PISTOLET Vous êtes attiré par les armes courtes, par leur maniabilité ainsi que par leur capacité de tir à répétition. Le dépassement de soi du haut niveau et des compétitions vous laissent rêveur. Les épreuves de tir au pistolet, mondiales et même olympiques, sont à votre portée ! Les disciplines « Pistolet » proposent des distances de tir à 10 mètres (air comprimé et plomb de 4,5 millimètres), 25 mètres et 50 mètres (22 Long Rifle et gros calibre). Toutes les épreuves se tirent en position debout, à bras franc. La pratique proposée aux tireurs comporte le tir de précision, le tir de vitesse et les épreuves mixtes qui regroupent la précision et la vitesse. Cette discipline offre ainsi une grande diversité. Le «Pistolet» comporte 5 épreuves olympiques : 10 mètres Dame, 10 mètres Senior et 10 mètres par équipe mixte, 25 mètres Dame et Vitesse olympique à 25 mètres Senior. Des épreuves paralympiques sont également disputées dans cette discipline : le 10 mètres Senior, le 10 mètres Dame, le Standard (mixte) et le pistolet 25 mètres et à 50 mètres (mixte).

TIR AU PLATEAU Tirer au fusil et casser des plateaux d'argile vous motive. La compétition également. La Fédération Française de Tir vous propose deux épreuves olympiques - la Fosse et le Skeet et une épreuve mondiale - le Double trap. La Fosse olympique (FO) est un tir « épaulé » sur des plateaux fuyants lancés selon une trajectoire et un angle inconnus. Le tireur dispose de deux cartouches pour atteindre chaque plateau. [...] Le Double trap (DT) est un tir « épaulé » sur deux plateaux lancés simultanément du milieu de la fosse, selon des trajectoires variées et plus ou moins ouvertes. Le tireur ne dispose que d'une cartouche par plateau.

CARABINE Vous êtes attiré par les armes longues et leur précision. La compétition, ainsi que le haut niveau vous font rêver ! Les épreuves olympiques et mondiales de tir à la carabine sont à votre portée. Le tir à la carabine se pratique à 10 mètres (air comprimé et plomb de 4,5 millimètres), à 50 mètres (22 Long Rifle) et à 300 mètres. Les compétitions à 10 mètres se tirent uniquement en position «Debout» tandis qu'à 50 et 300 mètres, les épreuves imposent, selon les cas, la position «Couché» ou bien l'ensemble des trois positions réglementaires : «Genou», «Couché» et «Debout». La discipline «Carabine» comporte 5 épreuves olympiques : 10 mètres Senior, 10 mètres Dame et 10 mètres par équipe mixte, Trois positions à 50 mètres Senior et Dame. Des épreuves paralympiques sont également disputées dans cette discipline : «Couché» et «Debout» à 10 mètres, Trois positions et 60 balles «Couché» à 50 mètres.

TIR AUX ARMES RÉGLEMENTAIRES L'objet de cette discipline est d'entretenir et d'utiliser les armes réglementaires qui ont été ou sont encore en dotation dans les différentes armées du monde, dans un esprit de sportivité et d'authenticité. Les compétitions de Tir aux armes réglementaires sont organisées par la Fédération Française de Tir en coopération avec l'Union Nationale des Officiers de Réserve (UNOR) et avec la Fédération Nationale des Associations de Sous-Officiers de Réserve (FNASOR). Le Tir aux armes réglementaires (TAR) se veut facilement accessible, dans son organisation comme dans sa pratique. Alliant précision et vitesse, au pistolet ou au fusil, il n'utilise que des équipements et du matériel militaire standard.



**Société de
tir de
Strasbourg**

Informations sur la découverte du tir sportif



Téléphone : 03 88 20 52 74